

Freinet 2000 Pays des Maures



Freinet Pays des Maures 2000

Revue de l'Association pour la Recherche de l'Histoire du Freinet

N°1 Sommaire

	page
- Editorial	3
- Dauris (G.), Les stations néolithiques du plateau de Saint-Clément à la Garde-Freinet.	5
- Sauze (E.), Aux origines de la Garde-Freinet : l' « Acte d'habitation » du 6 juin 1394.	13
- Romagnan (B.), Le moulin de Vaissel: un moulin communal de la Garde-Freinet au XVIe siècle. État des recherches.	19
- Sauze (E.), Les ex-voto de Notre-Dame de Miremer.	25
- Giraud (A.), Autour de la Fontaine Vieille: un règlement municipal en 1775.	33
- Giraud (A.), Un pays minier à la Garde-Freinet et au Plan-de-la-Tour.	39
- Faussillon (E.), La vie dans le bourg de la Garde-Freinet, 1808-1841.	43
- Rocchia (G.), Jacques Mathieu de la Garde-Freinet : des barricades à l'exil.	51

Les ex-voto de Notre-Dame de Miremer

En Provence, les chapelles de pèlerinage ont reçu jadis -et reçoivent encore parfois- des ex-voto. Par ces objets déposés près de l'autel, les fidèles témoignaient de leur dévotion et de leur gratitude envers la Vierge ou le saint dont ils espéraient ou croyaient avoir obtenu une grâce spéciale (guérison d'une maladie, sauvetage, réalisation d'un souhait). D'où le nom donné à l'objet qui manifeste leur reconnaissance : ex voto = en accomplissement d'un vœu.

L'ex-voto existait déjà dans l'Antiquité païenne et n'a jamais cessé d'être utilisé. Médiateur entre la divinité et le fidèle, témoin de l'efficacité de la première et de la dévotion du second, il a pris au cours des siècles diverses formes. La plus connue consiste en une inscription gravée sur une plaque de marbre, telle qu'on en voit dans la chapelle Notre-Dame de la Queste à Grimaud, mais surtout et en très grand nombre dans les grands centres de pèlerinage comme Lourdes ou le Sacré-Cœur de Paris, où ils couvrent des murs entiers. L'inscription votive suppose la maîtrise de l'écriture et son développement massif date de la fin du XIX^e siècle et de l'institution de l'enseignement public obligatoire. Avant cette époque, d'autres formes avaient la faveur des fidèles. La première et la plus ancienne est un objet sculpté ou façonné qui symbolise le danger conjuré. Dans la Grèce antique déjà le temple d'Epidaure recevait ainsi des représentations en cire ou en bois de membres ou organes guéris. Plus tard, on a utilisé aux mêmes fins des béquilles et des prothèses devenues inutiles. Les marins rescapés d'un naufrage offraient des maquettes de bateaux, comme celles qu'on voit dans la chapelle Sainte-Anne de Saint-Tropez, les prisonniers libérés leurs chaînes, les soldats leurs armes, d'autres leurs vêtements, toutes sortes d'objets usuels ou fabriqués pour la circonstance.

Les représentations peintes sont moins anciennes et moins universelles. Originaires d'Italie, où les premiers exemples connus remontent au milieu XV^e siècle, elles ont pris leur essor en Provence au début du XVII^e siècle et n'ont guère franchi les limites de la région. Mais leur nombre étonnant -plusieurs centaines dans des sanctuaires à large rayonnement comme Notre-Dame de Laghet (Alpes-Maritimes) ou Notre-Dame de Lumières (Vaucluse)-, leur richesse iconographique et leur utilisation dans toutes les couches de la population en font des témoins précieux à la fois de la vie quotidienne, des comportements sociaux et des mentalités. Même s'ils ont rarement une valeur artistique, ils restent des documents irremplaçables et des souvenirs attachants, dignes donc de figurer en bonne place dans un conservatoire du patrimoine local.

La chapelle Notre-Dame de Miremer a conservé treize ex-voto peints. Faut-il voir là les vestiges d'une série jadis plus importante ? Le pèlerinage de Miremer n'attirait guère que les Gardois, attachés au site de leur premier village et de leur première église paroissiale. D'époques et de techniques diverses, ces ex-voto s'apparentent de très près aux nombreux tableaux votifs accumulés dans des sanctuaires à rayonnement plus large comme Notre-Dame des Anges à Pignans. Les thèmes et les modes de représentation sont identiques, les artistes parfois les mêmes. La particularité réside dans les portraits d'hommes et de femmes, les paysages et les événements décrits, tous réels et indubitables même si la maladresse des peintres et les nécessités de la mise en scène rendent quelque peu illusoire la ressemblance des figures avec les modèles.

La chronologie des œuvres couvre à peu près deux siècles, de 1721 pour la plus ancienne à 1880 pour la plus récente. Leur nombre reste trop faible pour esquisser une quelconque évolution dans l'usage de l'ex-voto à la Garde-Freinet, même si l'on doit constater que les années 1850-1860 regroupent la moitié du corpus. Les quelques exemplaires conservés à Miremer ne doivent pas faire oublier que les Gardois pouvaient adresser leurs prières et leurs offrandes à d'autres sanctuaires proches ou lointains.

Les ex-voto de Notre-Dame de Miremer ont été récemment retirés de la chapelle pour laquelle ils furent peints. Après étude et restauration, ils ont pris le chemin du Musée d'histoire du Freinet. Mesure regrettable à certains égards, mais nécessaire pour la sécurité -contre les intempéries, le feu et surtout le vol- et la mise en valeur de ces œuvres fragiles et attirantes.

Catalogue

Ex voto 1

Huile sur toile collée ultérieurement sur contreplaqué, 55 x 72 cm, sans cadre.

Prière d'un homme et d'une femme : un jeune homme et une femme (sa mère ?) sont agenouillés sur un espace carrelé bordé d'une balustrade et d'un grand pilastre encadrant ce qui semble être l'ouverture d'une volée d'escalier descendante. L'homme tient des deux mains un livre ouvert. Au-dessus d'eux, dans une nuée, apparaît la Vierge à l'Enfant entourée de sainte Anne et de saint Joseph. Le tableau est daté dans l'angle inférieur gauche 1780.

La figuration est peu explicite. Le cadre architectural esquissé fait-il allusion à une chute (du garçon dans l'escalier ?) ou sert-il seulement de décor à une scène de dévotion ?

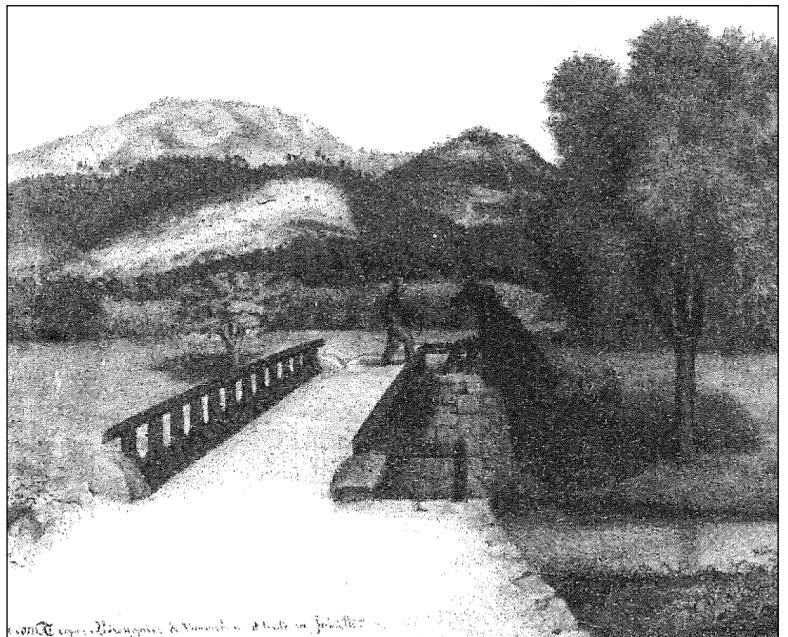


Ex-voto 2

Huile sur toile collée ultérieurement sur contreplaqué, 51 x 66 cm, petit cadre mouluré doré.

Accident de Tropez Bérenguier : la scène se passe au Pont-de-bois, l'ancien pont qui franchissait la Giscle sur la route de Grimaud à Collobrières. À l'arrière-plan, on reconnaît le paysage avec les prairies bordées de canniers les collines de Miremer (à droite) et de la Mène (à gauche) devant la haute masse des Roches-Blanches. Le pont est figuré très exactement, avec son tablier en charpente sur deux culées bâties en gros blocs de pierre et ses rampes d'accès soutenues par des murs. Sur l'une d'elles, une charrette a versé et est tombée en contrebas du côté droit. Les passagers, indemnes, s'efforcent de la faire remonter sur la chaussée. Un homme tire par la longe le cheval, sa femme tape sur la croupe de l'animal dont son fils tient les rênes, tandis que la grand-mère est restée assise au fond du véhicule. Une inscription, dans l'angle inférieur gauche, donne l'identité des protagonistes : Tropez Bérenguier, domicilié à Valverduin, et sa famille.

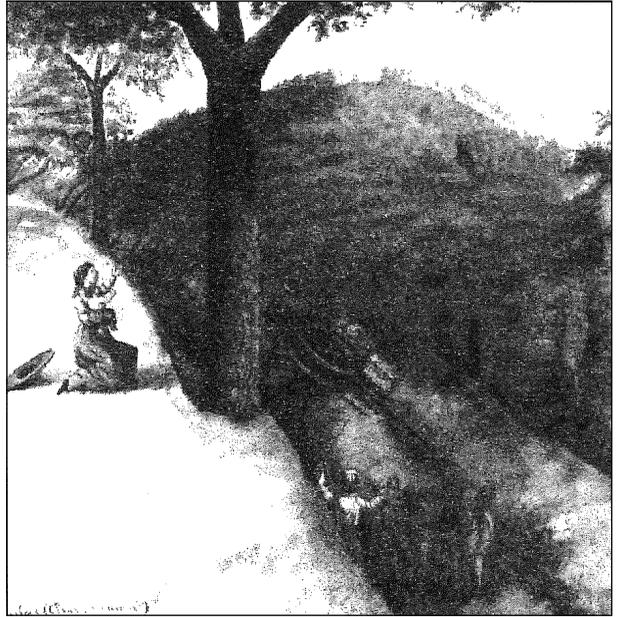
Cette œuvre anonyme, d'assez bonne facture, n'est pas datée et se situe vraisemblablement au milieu ou dans la seconde moitié du XIX^e siècle.



Ex-voto 3

Huile sur toile collée ultérieurement sur contreplaqué, 56 x 43 cm, petit cadre mouluré doré.

Accident de François Sigalas : une charrette a versé dans le ravin à droite de la route. La scène se déroule dans un site assez abrupt et boisé qu'on ne peut localiser, car la perspective qui montre en arrière-plan la colline et la chapelle de Miremer paraît être fictive. Sur la chaussée bordée d'arbres, une femme agenouillée, portant dans ses bras un enfant, invoque la Vierge. En contrebas, un homme coiffé d'un chapeau haut de forme conduit deux bœufs dételés, tandis qu'un autre homme détache du véhicule renversé le chargement volumineux formé de ballots cubiques. Il ne s'agit pas ici de bottes de paille, mais très vraisemblablement de balles de liège. Une inscription dans l'angle inférieur gauche identifie le rescapé : François Sigalas, du Claus de Durant. L'œuvre paraît être de la même main que la précédente et de la même époque (milieu-seconde moitié du XIX^e siècle).



Ex-voto 4

Huile sur toile collée ultérieurement sur contreplaqué, 66 x 51 cm, cadre mouluré doré.

Accident de Charles Rik : sur un chemin bordé de pins, de châtaigniers et d'une petite retenue d'eau, un jeune garçon nu marche en portant dans ses mains ses tripes ensanglantées. Un homme le suit chargé de ses vêtements et deux femmes affolées courent à sa rencontre. A l'arrière-plan se profile la colline de Miremer couronnée par la chapelle. L'épisode est daté et les protagonistes identifiés par l'inscription du bord inférieur gauche : Léandre Rik et son épouse à son fils Charles Rik (4 août 1858). La petite-fille du « miraculé » conserve aujourd'hui la tradition familiale suscitée par cet accident très insolite et spectaculaire. Le jeune Charles Rik, âgé de 8 ans, était venu se baigner dans un bassin d'arrosage situé à environ 3 km du village, au bord du grand chemin de Grimaud, au pied même de Miremer.

En plongeant, il s'était perforé l'abdomen et était sorti du bassin en portant ses intestins dans ses mains. Deux femmes du voisinage, qui le virent marcher ainsi, crurent d'abord qu'il tenait un serpent. Ramené chez lui sur une civière par les témoins de l'accident, les deux femmes et un ouvrier qui nettoyait le pré, l'enfant n'avait qu'une crainte, celle de se faire gronder par ses parents. Guéri de sa blessure, il a vécu ensuite jusqu'à 80 ans. Dans ce tableau, comme dans le précédent, la figuration du site de Miremer ne correspond pas à la réalité, puisque la colline devrait être à droite du chemin et non à gauche.



Ex-voto 5

Huile sur toile, 79 x 60 cm, sans cadre.

Prière d'une femme et de son fils : une femme agenouillée de profil lève en signe d'invocation le bras droit et entoure du bras gauche un garçonnet debout, les mains jointes. L'un et l'autre font face à une apparition de la Vierge en pied, l'Enfant dans ses bras, dans un halo lumineux. L'arrière-plan évoque l'environnement forestier de la chapelle de Miremer, dont on aperçoit à gauche un angle.



forestier de la chapelle de Miremer, dont on aperçoit à gauche un angle.

La toile ne comporte pas d'inscription. Le costume de la femme situe l'œuvre dans les années 1850-1860. Le petit garçon, qui a peut-être bénéficié d'une guérison, porte le costume blanc et bleu des enfants de Marie.

Ex-voto 6

Huile sur plâtre appliqué sur un contre-plaqué, 52 x 66, petit cadre mouluré doré. Guérison d'un bébé : devant le berceau prient à genou la mère et ses deux autres enfants, un petit garçon et une fillette, assistés d'une autre femme (grand-mère ?) debout. La scène se passe dans une chambre dont on ne voit que le sol et la plinthe en menuiserie d'un des murs. La Vierge à l'Enfant, debout sur des nuées, occupe la moitié supérieure du tableau. Une inscription date l'événement du 6 janvier 1858.

Ce cas classique de guérison attribuée à l'intercession de la Vierge reste malheureusement anonyme. Le type du berceau et les costumes évoquent un intérieur bourgeois ou très aisé.



Ex-voto 7

Huile sur toile, 65 x 42 cm, sans cadre. Accident d'Adrien Courtès : sur le sol d'un bois de pins gisent pêle-mêle un cheval, les quatre fers en l'air, un homme et un jeune garçon allongés sur le sol. Deux femmes éplorées assistent à la scène, ainsi qu'un homme chargé d'un fagot de bois et juché sur le haut mur de soutènement qui borde la route. A l'arrière-plan, la Vierge à l'Enfant apparaît au-dessus de la colline de Miremer. Dans l'angle inférieur droit se trouve l'inscription: Courtès Adrien 14 septembre 1880.

Cheval et cavaliers sont sans doute tombés de la route située en contre-haut de plusieurs mètres et se sont relevés sans mal. Là encore la silhouette de Miremer paraît fictive et sans rapport avec la réalité topographique.



Ex-voto 8

Huile sur toile, 39 x 53 cm, petit cadre mouluré.

Guérison d'un bébé : le père et la mère prient agenouillés de part et d'autre du berceau posé sur le sol d'une pièce dont on voit le carrelage, la cheminée allumée et une chaise paillée. Au-dessus d'eux apparaît la Vierge à l'Enfant assise dans une nuée. L'inscription de la bordure inférieure donne seulement le millésime 1864.

Le bénéficiaire de la guérison appartient à un milieu plus modeste que celui de l'ex-voto 6, probablement un ménage de paysans ou d'ouvriers, dont témoigne le berceau bas et la coiffe modeste de la jeune mère.

Ex-voto 9

Huile sur carton collé sur contreplaqué, 48 x 33 cm, sans cadre.

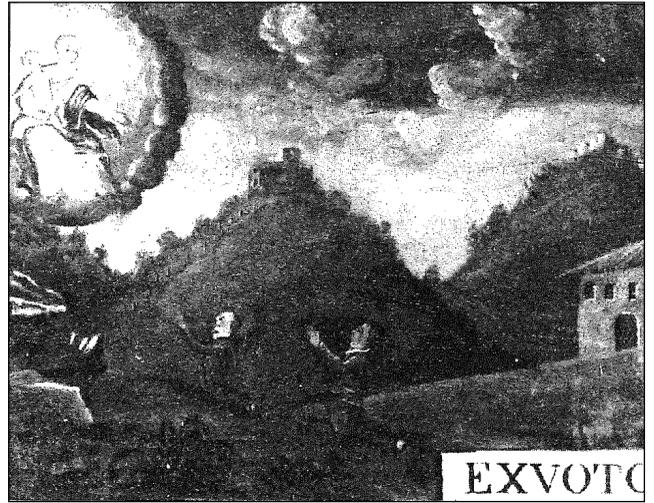
Accident de Clément Courchet : sur un chemin forestier bordé de pins et de chêne-liège, un homme gît sur le sol, une jambe prise sous la roue de la charrette attelée de deux bœufs qu'il conduisait et d'où il est tombé. Il semble inconscient et veillé par son chien assis à côté de lui. Au-dessus de la charrette, dans un halo bordé de nuées, apparaît la Vierge à l'Enfant debout et portant un sceptre sommé du globe crucifère. D'après l'inscription, l'homme s'appelle Clément Courchet et son accident date du 14 juillet 1866.

L'œuvre porte la signature du peintre Pitié, artiste domicilié au Luc qui a signé également plusieurs des ex-voto conservés à Notre-Dame des Anges de Pignans.



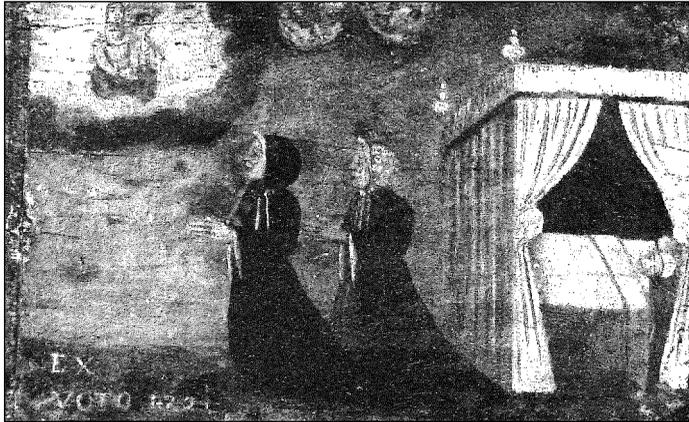
Ex-voto 10

Huile sur bois, 44 x 34 cm, avec une baguette sculptée et dorée clouée sur le support en guise de cadre. Prière de deux hommes : deux hommes agenouillés de profil devant une bastide invoquent la Vierge qui apparaît à gauche, assise dans un halo et portant sur ses genoux l'Enfant. L'arrière-plan figure un paysage montueux et boisé au milieu duquel se détache, au centre, la colline de Miremer couronnée par la chapelle et sillonnée par un chemin bordé d'oratoires. Au fond rougeorie un ciel agité de nuées. L'inscription ne donne ni nom ni date. Les costumes permettent de situer l'œuvre dans le second ou le troisième quart du XVIII^e siècle. Il est possible que le rougeoiement du ciel évoque la menace d'un incendie de forêt. La figure montre assez bien la chapelle, avec ses deux parties contiguës, mais exagère les proportions du petit clocher-mur placé entre les deux.



Ex-voto 11

Huile sur bois, 40 x 26 cm, sans cadre, avec anneau de suspension en fer forgé.



Guérison d'un enfant : devant le grand lit à colonnes fermé de rideaux où dort l'enfant, deux femmes prient, agenouillées sur le sol. Dans l'angle supérieur gauche, la Vierge à l'Enfant apparaît dans une nuée. La scène est datée par une inscription 1721.

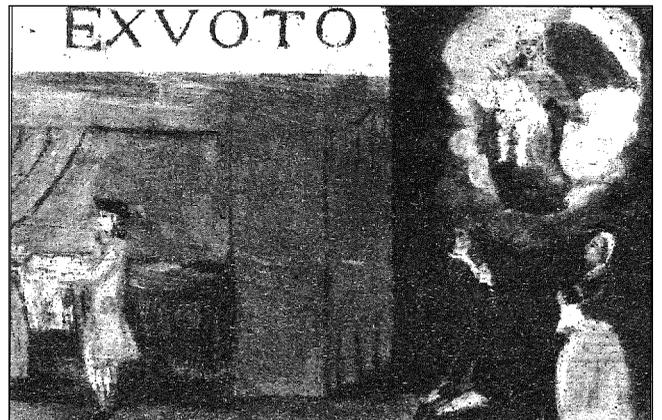
Cet ex-voto est assurément le plus ancien de la série et l'on regrette d'autant plus de ne pas connaître le nom du commanditaire. Les costumes et le lit suggèrent un milieu assez aisé.

Ex-voto 12

Huile sur bois, 43 x 29 cm, avec une baguette sculptée et dorée clouée sur le support en guise de cadre.

Guérison d'un homme : le malade est couché dans un grand lit à colonnes garni de rideaux et assisté d'un autre homme debout à son chevet. Au pied du lit, un homme et une femme prient, agenouillés sur le sol. Au-dessus d'eux apparaît dans une nuée la Vierge à l'Enfant.

L'œuvre ne porte ni date ni nom de personne, mais peut-être située grâce aux costumes dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. La peinture est extrêmement maladroite.



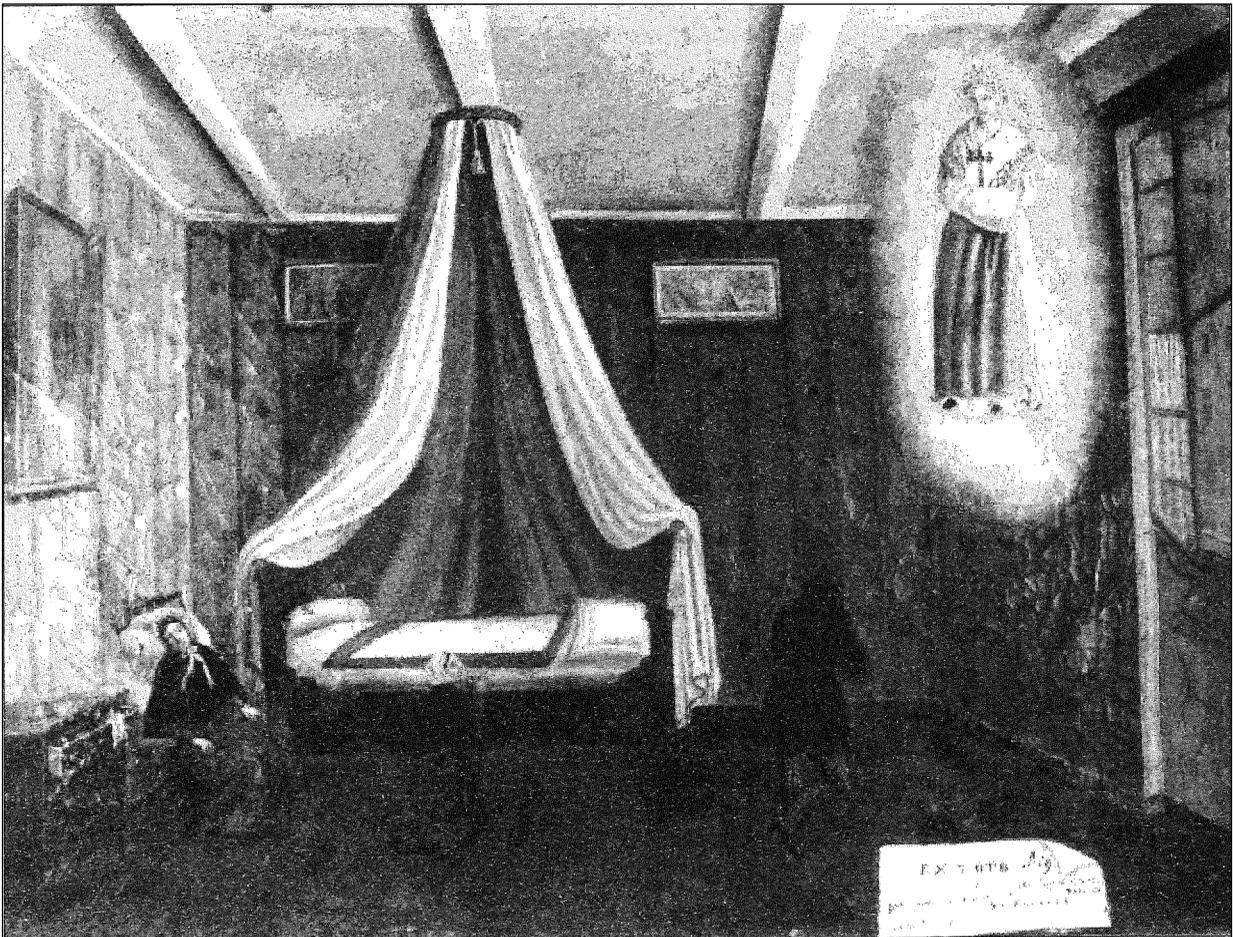
Ex-voto 13

Huile sur toile, 121 x 93 cm, sans cadre.

Guérison d'Antonie Colle : la peinture montre une chambre coquettement tapissée d'un papier-peint à fleurs et meublée d'un lit en bateau, d'une commode et de plusieurs tableaux. La malade est assise à gauche dans un fauteuil. Devant elle, la veuve Courchet, à genoux, et Faustin Colle, debout mais incliné, prient, tournés vers la Vierge qui apparaît dans un halo, vêtue de blanc et couronnée de roses. Une longue inscription contenue dans un cartouche explicite la scène, attribue la guérison « miraculeuse » à l'eau rapportée de la Salette et en donne la date, 1859.

Cet ex-voto se distingue par ses dimensions exceptionnelles et le recours à un pèlerinage assez lointain et de vogue récente, celui de la Salette-Fallavaux (Isère) où la Vierge apparut en 1846 à deux jeunes bergers. Marie, dans ce tableau, porte un costume dont la forme et la couleur diffèrent totalement des représentations provençales traditionnelles. Sur la plupart des autres ex-voto, elle est vêtue d'une robe rouge accompagnée d'un voile blanc et/ou d'un manteau bleu.

Elisabeth Sauze





Association pour la Recherche de l'Histoire du Freinet

Siège social - Mairie de La Garde-Freinet, 83680, la Garde-Freinet

But : la mise en valeur du patrimoine historique et culturel du Freinet en général, et de la Garde-Freinet en particulier.

Adhésion pour l'année : 100 francs

On peut se procurer auprès de l'Association pour la Recherche de l'Histoire du Freinet :

- Le livre de Sauze (E.), Senac (P.), *Un pays provençal, le Freinet de l'an mille au milieu du XIII^e siècle* : 80F

- Le n° 1 de la revue *Histoire du Freinet et du pays des Maures* : 50F (40F pour les adhérents).

chèque à l'ordre de l'Association pour la recherche de l'histoire du Freinet.

Editions du Luberon

14 bis chemin du Luberon

Lauris 84360 Tél. 04 90 08 21 44

ISBN 2-912097-20-7 - ISSN 1275-2452

Imp LAG : 04 90 07 07 07